



L'Église fait une croix sur l'église Sainte-Croix

L'évêché de Liège a décidé de solliciter rapidement la **désaffectation culturelle** de l'église Sainte-Croix.

Notre asbl – apolitique et non philosophique – ne veut pas se prononcer sur la désacralisation en tant que telle de cet édifice.

Par contre, elle s'oppose à sa **désacralisation rapide**, car celle-ci signifierait l'abandon de cet édifice prestigieux pour plusieurs années ; il n'y aurait plus de prêtre, de sacristine, de Fabrique d'église qui, aux côtés de l'asbl *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix*, contribuent à la maintenance urgente et à la surveillance du bâtiment ! L'exemple des églises Saint-Antoine et Saint-Gérard, désacralisées, puis laissées à l'abandon, est particulièrement révélateur du sort que pourrait subir la collégiale Sainte-Croix.

En plus de cette **dangereuse décision**, l'évêché de Liège porterait lui-même un **coup fatal au patrimoine religieux liégeois** en dispersant un ensemble artistique cohérent. De nombreuses œuvres d'art (sculptures, peintures, ornements, mobilier néo-gothique) intégrées ici dans une architecture qui leur donne sens, perdraient ailleurs une bonne part de leur signification et de l'attention qu'elles méritent.

Ce faisant, l'évêché empêcherait également les **projets de destination de l'église** après restauration qui préservent l'authenticité architecturale et artistique du lieu :

1. lieu d'exposition permanente du trésor de la collégiale et des pièces d'art ancien qui ne trouveront pas place dans le *Grand Curtius* ;
2. lieu de culture avec organisation de conférences, de concerts, notamment avec les orgues remises en état grâce à notre asbl ;
3. centre d'art et d'étude du néo-gothique de Wallonie ;
4. centre d'accueil et d'informations sur le patrimoine religieux de Liège en collaboration avec la *Maison du Tourisme du Pays de Liège* ;
5. l'asbl *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix* s'engage à organiser une équipe de bénévoles pour assurer l'ouverture quotidienne de la collégiale pendant la saison touristique.

Ces projets s'inscrivent parfaitement dans la volonté du Collège des Bourgmestre et Échevins de renforcer l'image touristique et culturelle de Liège.

Nous faisons appel à votre vigilance.

Soutenez notre action en devenant membres de l'asbl *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix*.

L'asbl *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix*

Cotisation annuelle de minimum 5 € à verser au compte **552-2925000-13** de *S.O.S. Collégiale Sainte-Croix*. La cotisation donne droit au bulletin d'information trimestriel de l'asbl.

Pour plus d'informations, voir le site : <http://www.sainte-croix.be.tf>